

BDS-260202

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

PRÉSENCES

Membres

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Lacina Coulibaly, professeur

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invitée et invité

Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique

ABSENCE

Étienne Bélanger, étudiant

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 13 h 34.

2. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

4. Adoption du procès-verbal BDS-251124

Le procès-verbal est adopté par consensus.

5. Affaire découlant du procès-verbal

5.1 Processus d'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique

Ce dossier est reporté à la prochaine réunion.

6. Procès-verbaux du Comité d'urgence-BDS

Les procès-verbaux des réunions du Comité d'urgence du BDS sont reçus à titre d'information. Quatre réunions ont eu lieu, soit le 11 décembre 2025, le 22 décembre 2025, le 15 janvier 2026 et le 19 janvier 2026. Tous les dossiers présentés ont été sanctionnés sans réserve.

7. Sanction des études en vue de la remise des diplômes de février 2026

Aucun changement.

R : 01-BDS-260202

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction du Sénat académique sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document intitulé Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de février 2026 (BDS-260202). »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

8. Résultat de l'évaluation annuelle de la présidence d'assemblée du Sénat académique et nouveau mandat

La secrétaire générale présente les résultats de l'évaluation annuelle du président d'assemblée, Matthieu LeBlanc. Les commentaires sont élogieux. Le vote du Sénat académique pour la reconduction du mandat de M. LeBlanc est unanime.

R : 02-BDS-260202

Hélène Albert, appuyée par Claudine Auger, propose :

*« Que le Bureau de direction du Sénat académique recommande au Sénat académique la reconduction du mandat de **Matthieu LeBlanc** à titre de président d'assemblée pour une période de six mois, soit du 2 février au 30 juin 2026. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. SAC-260206 – Révision de la feuille de route

Le BDS passe en revue la feuille de route. Au sujet du programme en droit, on note que les modifications sont mineures alors que l'évaluation du programme indiquait que des modifications majeures étaient souhaitables.

Le VRER indique que le programme doit être évalué en 2027. Une discussion s'ensuit sur la nécessité de cette évaluation considérant que les modifications sont mineures et que la première évaluation est toujours pertinente.

Le VRER rappelle que la Faculté de droit a connu des années difficiles et qu'il faut permettre à la nouvelle mouture de professeures et professeurs ainsi qu'au décanat de trouver un nouveau *momentum*.

10. Clôture

La réunion se termine vers 14 h 15.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay, secrétaire générale*